

CACES®

Travail en hauteur

Habilitations électriques BT HT

AIPR

CATEC®

Secourisme

Amiante et risques chimiques



[www.sp-forma.com](http://www.sp-forma.com)

 Programme de formation

# Travail en hauteur

## Module PORT DU HARNAIS

Prérequis, publics, contenus, modalités et informations complémentaires de la formation



9.4



Taux de satisfaction du programme en 2024 sur 207 stagiaires formés

SP FORMA N° enregistrement : 76310945731  
Certifié QUALIOP1 - FR063660-1 (Bureau Véritas)

# Au Programme...

 7 heures de formation en initial ou recyclage

## Formation théorique

- Travaux en hauteur et sécurité Contexte réglementaire
- Accidents et causes d'accidents
- Protection collective
- Les moyens d'accès (échelles, escabeaux, échafaudages, PEMP)
- Protection individuelle
- Les dispositifs d'ancrage (Recommandation CNAMTS R430)
- Amarrages sur structure existante, amarrage sur point d'accroche manufacturé fixe ou transportable
- Caractéristiques des moyens de protection individuelle
- Les casques
- Les composants d'un système de liaison : harnais, longe, sangles, antichute, connecteurs
- Choix d'un dispositif de protection individuelle
- Conditions préalables au recours à un équipement de protection individuelle
- Étude de risques • Interactions avec l'environnement
- Choix du dispositif en adéquation avec le poste de travail
- Conséquences d'une chute Facteur de chute
- Force de choc
- Effet pendulaire
- Tirant d'air
- Organisation des moyens de secours
- Maintenance des EPI antichute par l'utilisateur Vérification et contrôle des EPI
- Règles d'entretien et de stockage

## Formation pratique

- Présentation, découverte et conditions d'utilisation du harnais
- Vérification préalable par contrôle visuel et tactile des EPI et exploitation des fiches de données du fabricant
- Réglage du harnais
- Mise en œuvre des systèmes de liaisons
- Exercice de mise en suspension
- Réalisation de déplacements verticaux et horizontaux

Évaluation théorique et pratique

## Objectifs

- Appliquer les règles générales de sécurité lors de travaux en hauteur.
- Evaluer les risques de chute de hauteur sur différents postes de travail et choisir les moyens de protection appropriés.
- Utiliser dans les meilleures conditions, un harnais lors de travaux en hauteur.
- Vérifier et entretenir son harnais de sécurité et ses systèmes antichute.

## Public

Personnes amenées d'une façon occasionnelle ou permanente à exercer toute ou partie d'une activité en hauteur (quelle que soit la hauteur) en utilisant les supports d'assurage existants.

## Pré-requis

- Être apte médicalement pour le travail en hauteur.
- Ne pas avoir le vertige
- Compréhension écrite et orale du français

## Pédagogie

### Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés et de mises en situation pratiques.

### Moyens techniques

Salle équipée de PC/tablette, vidéoprojecteur et ressources multimédia.  
Plateau technique équipé pour le travail en hauteur.

### Moyens humains

Formateur qualifié sur le travail en hauteur

## Modalités d'évaluation

- L'évaluation des acquis théoriques et pratiques concernant les conditions d'utilisation du harnais dans différentes situations de travail est réalisée en fin de formation sur la base de QCM et d'exercices pratiques en vue d'une Autorisation de travail en hauteur avec des EPI antichute, qui sera remise par l'employeur sur la base de l'avis formulé par le formateur.
- Cette formation est sanctionnée par une attestation individuelle de fin de formation.
- Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

## Informations complémentaires

### Délai d'accès

Le délai d'accès à la formation est de 24h00 à 8 semaines selon la formation et le lieu de formation

### Prix

Pour connaître nos tarifs, veuillez nous consulter au 05 67 16 69 14 ou à [contact@sp-forma.com](mailto:contact@sp-forma.com)

### Accessibilité

Cette formation est accessible à toute personne en situation de handicap dont les aptitudes spécifiques aux objectifs de la formation ont été validées par le Médecin du travail.

Nous étudierons ensemble les aménagements éventuels nécessaires à son accueil. Si besoin, nous pourrons également vous mettre en relation avec notre référente handicap, Amandine PILLOT - [ATOUI CAP](#), qui sera en mesure de nous accompagner pour la bonne mise en œuvre de la formation.

**Le renouvellement de l'habilitation Travail en hauteur est recommandée tous les 3 ans.**